

UNIVERSITÉ D'ANGERS
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
11, bd Lavoisier - 49 100 ANGERS

MÉMOIRE
MASTER 2 NÉGOCIATEUR TRILINGUE EN COMMERCE INTERNATIONAL
Parcours polyvalent

*Les universités françaises doivent-elles imposer des
frais de scolarité plus élevés aux étudiants
internationaux?*

Lieu du stage

Faculté de Médecine d'Angers
Rue Haute de Reculée
49 045 Angers Cedex 01

Période

18 mars 2013 au 18 juillet 2013

Responsables de l'établissement

M. Jean-Paul SAINT-ANDRE (Président de l'Université d'Angers)
Mme Isabelle RICHARD (Doyenne de la Faculté de Médecine)

< Engagement non plagiat >

1ère partie :

Le stage aux
relations internationales

2ème partie :
Les universités françaises
doivent-elles imposer
des frais de scolarité plus élevés
aux étudiants internationaux?

Résumé

A l'heure où la connaissance prend une place grandissante dans la société, l'*enseignement supérieur* français doit continuer son évolution et faire face à 3 enjeux majeurs : accroître les effectifs des *universités* tout en maintenant la qualité des formations dispensées, participer à la compétition accrue entre les pays pour attirer les *étudiants internationaux* et nationaux et enfin trouver un juste équilibre entre financement public et financement privé. Car chacun de nous peut le constater, jamais les idées n'ont circulé aussi vite, jamais les enseignants-chercheurs n'ont été aussi mobiles, jamais les étudiants n'ont été aussi nombreux à choisir de se former dans une autre nation que la leur. L'*internationalisation* de la vie universitaire est une évidence. Aller contre ce mouvement, ce serait aller contre l'évolution de l'enseignement mais aussi contre la vocation même des universités, qui sont par nature des lieux de rencontre et de diffusion du savoir.

La France a comblé le retard qu'elle avait sur un grand nombre de pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) quelques décennies auparavant en matière d'éducation de sa population. Néanmoins, si les universités françaises ont longtemps affiché un système universitaire exemplaire au niveau des leurs *frais de scolarité* peu élevés, elles semblent aujourd'hui être victimes de leurs financements et leur système est donc fortement remis en cause ces derniers temps.

Car, on l'a bien compris, l'équilibre entre *financement* privé et financement public d'une part, et la capacité des pays à fournir différentes formes d'aides publiques pour les établissements du supérieur d'autre part, sont deux facteurs qui aident à expliquer les grandes disparités dans les approches du financement. Il devient donc urgent de trouver un juste équilibre.

Dans un contexte où l'État cherche à réduire son train de vie, où les établissements d'enseignement supérieur doivent trouver de nouvelles sources de financement et où l'économie de la connaissance est devenue une priorité stratégique, la question d'une éventuelle *différenciation* des frais de scolarité pour les étudiants internationaux mérite d'être mise sur la table.

En gras et italique : mots clés